

Diagnostic - contexte

Le groupe de travail sur le Soutien à la Vie Associative Locale, propose de retenir les axes de travail suivants :

- Permettre la coopération, la mutualisation, l'échange et l'harmonisation,
- Fédérer les associations sur des projets solidaires,
- Accompagner les associations dans l'évolution liée à la commune nouvelle,
- Valoriser la vie associative locale et les bénévoles.

Notre territoire est riche en associations locales. Sur Beaupréau-en-Mauges, on compte environ 450 associations pour 23 000 habitants, ce qui représente 1 association pour plus de 51 habitants, soit un peu plus que la moyenne nationale, et beaucoup de bénévoles investis. Ces 450 associations se répartissent selon leur type d'activité : sportives : 27 %, culturelles : 17 %, sociales : 17 %, loisirs : 16 %, diverses : 13 %, scolaires : 10 %

Parmi ces associations, certaines sont employeurs. Localement, on peut retrouver des associations ayant 1 salarié embauché 1 h/semaine, et d'autres ayant jusqu'à 60 salariés et plus en quasi permanence.

Pour autant, certaines problématiques rencontrées restent similaires, comme le renouvellement de bénévoles, en particulier quand l'association est employeur. Ce n'est heureusement pas une généralité, mais un phénomène de plus en plus rencontré sur notre territoire.

Avec la création d'une commune nouvelle, passant de 10 communes à 1 commune de 23 000 habitants, des associations se posent des questions quant à leur devenir sur le territoire et la peur de perdre cette proximité avec les élus locaux.

Parmi ces associations, certaines sont affiliées à une fédération, en particulier les associations sportives. Les autres sont indépendantes et se retrouvent parfois seules face à une problématique particulière rencontrée dans la gestion de leur association.

D'un côté, les associations ont besoin de bénévoles pour faire vivre les projets de chacune d'elles et d'un autre côté des habitants ne savent pas toujours où il est possible de pouvoir s'investir. Une relation est à établir entre les deux parties.

« La valeur d'un homme tient dans sa capacité à donner et non dans sa capacité à recevoir. »

- Albert Einstein



Suite page suivante



Accueil

Ce que nous faisons déjà

Dans le cadre de la labélisation PLAIA, nous assurons un accueil au sein du siège social pour toutes demandes formulées par des bénévoles ou porteurs de projet associatif

Dans le cadre de notre démarche de veille, les bénévoles de la commission Vie Associative sont présents sur les forums, vœux du maire... pour être au plus près des bénévoles et de faire connaître la mission de soutien aux associations.

Ce que nous voulons améliorer

Nous devons nous tenir au fait des **associations nouvellement créées** sur notre territoire et prendre contact avec elles, ceci afin de recenser s'il y a des besoins particuliers.

La **communication autour de la mission d'accueil du PLAIA** doit être développée localement auprès des élus, techniciens de la commune nouvelle, et bénévoles des associations locales.

Animations Collectives

Ce que nous faisons déjà

Les temps de rencontres et de discussions, de type Café-Discussion, permettent de recenser et échanger des problématiques associatives. Suite à ces échanges, des **actions communes** peuvent être organisées.

Certaines personnes ont une idée mais ne savent pas comment la concrétiser, ou ne peuvent pas le faire seul. Aussi, le Centre social peut être un **vecteur de mise en relation des initiatives locales**, en permettant à ces personnes de se mettre en relation et en les aidant à constituer leur association.

Gestion de services Utiles à la population

- Le **Point Local d'Accueil et d'Information aux Associations** (PLAIA), nous permet d'être à l'écoute, de renseigner, d'accompagner les bénévoles ou futurs bénévoles, sur leurs questionnements du moment. (Fiche n°1)
- Le **service aux Associations**, (Fiche n°2)
 - * Impact emploi soulage les bénévoles des associations employeurs de la lourde charge administrative de la réalisation des bulletins de salaires.
 - * Le **prêt de matériel et de salles** se fait de façon ponctuelle, ou selon les projets, pour les associations adhérentes au Centre Social.

Coordination

Ce que nous faisons déjà :

La plus value de la dynamique associative locale est mise en valeur au travers d'actions, ou de supports de communication, telle la gazette Assos'Actions. Cette **dynamique est à préserver et à valoriser** afin de donner envie de s'investir dans les associations locales.

En fonction des besoins exprimés par les bénévoles lors de temps de rencontres, d'enquêtes..., nous organisons des **temps de formation ou d'information** sur des thématiques spécifiques. Ces temps peuvent se dérouler avec un intervenant ou sous forme d'échanges de pratiques. COMME PAR EXEMPLE /

Ce que nous voulons améliorer :

Dans son rôle de coordination, le Centre Social doit être au plus près des problématiques de terrains, mais également de la collectivité, par une relation régulière avec la Commission Vie Associative de Beaupréau-en-Mauges. Un **groupe de veille associative** pourrait ainsi être constitué d'élus, bénévoles associatifs, et de représentants du Centre Social.

La rédaction collective d'un **guide du bénévolat** permettrait d'avoir une trame commune sur ce que l'on attend d'un bénévole. Cet outil, dont l'écriture est à imaginer en collaboration, pourrait être couplée à un **répertoire des associations locales**.

Une **étude approfondie de la dynamique associative du territoire** nous permettrait de mieux cerner certaines mutations et évolutions des associations. Ainsi, nous pourrions anticiper les évolutions sociétales pour nous adapter au plus juste pour maintenir cette richesse qu'est notre vie associative locale.

Une attention en direction des publics vivant une situation fragilisante

Cette rubrique concerne moins le projet vie associative, cependant, les bénévoles administrateurs peuvent rencontrer des situations Concrètes insatisfaisantes.

Les **associations employeurs** rencontrent des difficultés dans la gestion du personnel, administrative, légale ou simplement dans le fait de se faire remplacer à leurs postes à responsabilités. Le Centre Social accompagnent ces associations pour trouver des solutions adaptés.

Des personnes isolées, seraient peut être prêtes à donner un coup de mains ponctuel, mais sans avoir à s'investir dans l'association. Un système de **mise en relation, telle une "bourse au bénévolat"** permettrait de mettre en relation les associations qui ont un besoin ponctuel, avec ces personnes.

Partenaires

Associations locales, élus et techniciens de Beaupréau-en-Mauges, DDCCS, réseau PLAIA, réseau des Centres Sociaux des Mauges.



Le projet Soutien à la Vie Associative Locale est piloté par la référente bénévole et le coordonnateur.

La commission et des groupes de travail se retrouvent pour mettre en œuvre les idées, les projets :

- La gazette Assos'Actions,
- Les temps de formation, d'information,
- Les temps forts : conférences, débats citoyens,
- Les outils de communication sur la mission de Soutien à la Vie Associative Locale...

Centre Social Evre et Mauges

Chantal ALLAIRE

Administratrice du Centre Social

Nicolas BANCHEREAU

Coordinateur Soutien à
la Vie Associative Locale

n.banchereau@cs-evreetmauges.fr

Le projet Soutien à la Vie Associative Locale au sein du Centre Social a pour but d'accompagner les bénévoles de tous types d'associations locales du territoire de Beaupréau-en-Mauges, par du conseil, de l'accompagnement ou de l'action.

Centre Social Evre & Mauges

10 rue du Sous-préfet Barré - Beaupréau - 49600 Beaupréau-en-Mauges

☎ 02.41.63.06.33 - 📧 accueil@cs-evreetmauges.fr

<http://evreetmauges.centres-sociaux.fr>

Avec le soutien financier de



PLAIA*

VIE ASSOCIATIVE - FICHE ACTIVITÉ N°1



Projet social 2017-2020

Antériorité :

Activité existante depuis quand ?

PLAIA : Point Local Accompagnement et Information Association

Diagnostic - contexte - problématique

Notre territoire est composée d'environ 450 associations et d'une multitude de bénévoles administrateurs de ces associations locales. Le nombre d'associations se maintient et nous constatons la création de nouvelles tous les ans. Aussi, ces habitants qui veulent créer une association ne sont pas toujours bien au fait des démarches, ou ne choisissent pas le bon support juridique pour mener à bien leur projet. Il n'est pas toujours aisé de savoir où se renseigner pour créer, ou reprendre une association existante depuis plusieurs années.

Objectifs

- Etre un lieu ressources pour les bénévoles ou futurs bénévoles.
- Accompagner les associations locales face à des problématiques particulières.
- Permettre des temps d'échanges et la mise en relation d'associations.

Descriptif de l'activité

Des rendez-vous sont organisés à partir des demandes formulées par les administrateurs des associations ou futur porteurs d'associations. Lors de ces rencontres, le référent du PLAIA, accueille le ou les personnes ayant un questionnement et apporte une réponse étayée par des infos légales ou pratiques, ou oriente vers un service pouvant apporter les précisions nécessaires. Les échanges peuvent se faire de façon téléphonique, par mail mais la relation directe est privilégiée. Selon le questionnement, un accompagnement peut prendre la forme de plusieurs rencontres, parfois en intervenant au sein d'une réunion de l'association. Un document peut aussi être réalisé dans un but d'aide mémoire pour le bénévole demandeur.

Les perspectives d'évolution

- Développer la communication autour de la mission PLAIA.



Partenaires

Elus et techniciens de Beaupréau-en-Mauges, associations locales, DDSC par le réseau PLAIA.



Rôle du Centre Social - participation des Habitants - Usagers

Le Centre Social a un **rôle de lieu ressources** pour les bénévoles, ou futurs bénévoles, qui ne savent pas toujours où s'adresser lorsqu'ils sont confrontés à une problématique liée à la vie de l'association.

Une écoute active par une **relation fréquente avec les associations locales** nous permettra d'être au plus prêt des préoccupations des bénévoles. Pour cela, le référent PLAIA peut également s'appuyer sur l'écoute des personnes de la Commission Vie Associative Locale.

Les bénévoles constituent eux-mêmes des personnes ressources de par leur expériences associatives. Une simple **mise en relation entre bénévoles et personnes ressources** peut parfois suffire à apporter un soutien face à une problématique particulière.

Moyens

Humains (Nbre, qualification...)	Financiers (source de financement)
1 référent PLAIA et Soutien à la Vie Associative Locale et 1 référente bénévole. (15%ETP)	Beaupréau-en-Mauges CAF

Résultats quantitatifs attendus (Critères, indicateurs)

- Le nombre d'associations accueillies dans le cadre du PLAIA.
- Nombre de temps fort organisés

Résultats qualitatifs attendus (Critères, indicateurs)

- Satisfaction des bénévoles face aux réponses apportées à leurs questionnements.
- Repérage du Centre social comme lieu ressources et d'informations à la vie associative locale.

Période de réalisation :

2017-2020 : toute l'année

Participation financière des usagers

Gratuité : (Oui) Payant : (Non) (Tarifs) Adhésion : (Non)

Autres (préciser)

SERVICE AUX ASSOCIATIONS

VIE ASSOCIATIVE - FICHE ACTIVITÉ N°2



Projet social 2017-2020

Antériorité :

Activité existante

Diagnostic - contexte - problématique

Des associations sont employeurs. Les administrateurs doivent donc assumer cette fonction et la charge administrative liée à la réalisation des bulletins de salaires et les déclarations employeurs. Ces tâches pour des administrateurs non spécialistes sont souvent compliquées.

Les associations ont souvent peu de moyens financiers pour mettre en œuvre leur projet. Il peuvent trouver au centre social, des outils et moyens matériels pour réaliser leurs actions.

Objectifs

- Proposer un Service Impact Emploi Associations (réalisation des bulletins de salaire et déclarations employeur).
- Mise à disposition de matériel, des outils de communication...

Descriptif de l'activité

Impact Emploi Associations : A partir de fiches pré remplies par l'employeur concernant les temps de travail des salariés, nous réalisons les bulletins de salaires, les déclarations aux différents organismes liées aux salaires et le récapitulatif en fin d'année. Cela est complété par des informations en cas de modification de la législation.

Mise à disposition de matériel et moyen de communication : Les secrétaires assurent la réalisation d'outil de communication ou de document administratif à la demande des associations. Sur le site, un espace internet est réservé pour les temps forts des associations.

Du matériel comme des vidéo projecteur, des grilles, la photocopieuse, la sono est accessible pour toutes les associations adhérentes. Nous mettons à dispositions des salles pour les réunions des associations



Partenaires

URSSAF dans le cadre d'impact emploi



Rôle du Centre Social - participation des Habitants - Usagers

Le Centre Social assure la gestion de ces services.

Moyens

Humains (Nbre, qualification...)	Financiers (source de financement)
Le coordinateur Vie Associative Locale 1 secrétaire pour Impact Emploi Association. et pour la gestion des mise à disposition du matériel	Beaupréau-en-Mauges, participations des association

Résultats quantitatifs attendus (Critères, indicateurs)

- Le nombre d'associations utilisant les services
- Le nombre de bénéficiaires du service Impact Emploi Association.

Résultats qualitatifs attendus (Critères, indicateurs)

- Satisfaction des bénévoles qui utilisent les services.

-

Période de réalisation :

2017-2020 : tout l'année

Participation financière des usagers

Gratuité : **Non** Payant : **Oui** Adhésion : **(Oui)**

Autres (préciser)